

## Circulation dans le schengen avec une carte de résident française

Par success, le 26/11/2009 à 19:38

Bonjour,

Je suis actuellement titulaire d'une carte de résident en France et j'ai introduit un dossier de demande de naturalisaztion depuis mai 2008. Cependant, j'aimerais savoir s'il est possible que je m'inscrive en cycle Doctorale en Allemangne, sachant que sa durée est de 3 ans minimum, sans que ceci n'affecte négativement l'obtention de naturalisation.

Je tiens à préciser que je suis enfant de parent français ayant effectué 2 années d'études supérieures.

Merci de votre réponse.

Bien cordialement.